



GROUPE SCOLAIRE AVICENNE

**ECOLE MATERNELLE AVICENNE
RENTREE SCOLAIRE 2015-2016**

I. DOSSIERS D'INSCRIPTION

- 1 fiche d'inscription fournie par le GS Avicenne ;
- 1 copie (**originale**) de l'extrait d'acte de naissance ;
- 4 photos non numériques ;
- 1 Certificat de vaccination (DT Polio, BCG, Fièvre jaune, méningite) ou 1 copie du carnet de vaccination ;
- 1 certificat de scolarité
- 1 ramette de papiers 80 gr (Berga, Double A) ;
- 1 pochette plastique pour classeur pour rangement de dossiers au cas où l'élève n'en possède pas;
- 1 adresse e-mail du correspondant-école à communiquer obligatoirement à l'inscription.

II. TENUE OBLIGATOIRE

1) Fille

- 2 robes dépassant les genoux de 15 cm en dessous, sans fantaisie (rose carrelé sans mélange ou panache)
- 1 pull-over blanc ou bleu marine ou bleu nuit (pour les périodes de froid)
- 2 paires de chaussures fermées légères
- 1 paire de chaussures de sport (légères)

2) Garçon

- 2 Chemises à manches courtes sans fantaisie (bleu ciel carrelé sans mélange ou panache)
- 2 Culottes arrivant au genou sans fantaisie (jaune moutarde sans mélange ou panache)
- 1 pull-over blanc ou bleu marine ou bleu nuit (pour les périodes de froid)
- 2 paires de chaussures fermées légères
- 1 paire de chaussures de sport (légères)

N.B. les modèles indiqués par l'école doivent être respectés sans fantaisie.

III. CONDITIONS GENERALES DE RECRUTEMENT DES ELEVES

- Recrutement: être né au plus tard en Mars 2013 pour la MPS
- Présélection sur dossier et cahiers d'activités (pour les élèves venant d'autres établissements maternels)

IV. COMMODITES OFFERTES

- Salles de classes ventilées
- Enseignement mixte français et ivoirien
- Une infirmerie pour les soins de premières nécessités
- Activités musicales et Arts visuels
- Effectif moyen de 25 élèves par classe

V. FRAIS DE SCOLARITE MATERNELLE

Echéances	Petite Section	Moyenne Section	Grande Section
FRAIS D'INSCRIPTION	25 000 F.CFA		
1 ^e versement dès l'inscription	125 000	125 000	125 000
2 ^e versement 05 Oct.	100 000	100 000	100 000
3 ^e versement 25 Nov.	100 000	100 000	100 000
Ecolage	325 000 F	325 000 F	325 000 F

VI. FRAIS DE TRANSPORT

2 Voyages/jour	Riviera palm.	Riviera	Riviera SIR et Abatta	Angré	Aghien, ENA	Cocody commune
Coût/an	144 000	160 000	200 000	176 000	200 000	224 000
Vers. à l'inscription	50 000	60 000	100 000	76 000	100 000	100 000
Le 05/10/2015	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	74 000
Le 05/11/2015	44 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000

Cantine : 180 000 F CFA par an soit 20 000 F par mois,

**N.B. : Les frais de transport et de cantine sont payés avant consommation.
Le mois est payé intégralement même en cas de congés.**

VII. INFORMATIONS GENERALES

1. Tous les versements en espèces sont à effectuer dans les banques suivantes
 - SGBCI-Palmeraie : N° compte 0101402019-61
 - ECOBANK-Palmeraie : N° compte 0260221215141501(Délai de dépôt du bordereau de versement : 48 heures)
2. Quant aux chèques, ils sont déposés directement à la Comptabilité et non à la banque.
3. Tout paiement entamé devra être effectué dans son intégralité au plus tard le 05 février et ne saurait faire l'objet de remboursement même en cas d'interruption de scolarité de l'élève en cours d'année scolaire ou de désistement avant le début des cours.

DATE DE RENTREE : lundi 14 septembre 2015